

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19- 054535

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8488 Société : RAM AG3446

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ETTIGI MOHAMED

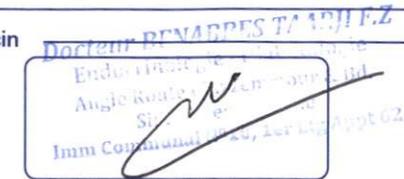
Date de naissance : maroc 09 ad 2222

Adresse : 09/07/1960

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



INP : 091019786

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ROUBA Naïma Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Gntu

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) :





Docteur. BENABBES TAARJI F.Z

Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol

Traitement de l'Obésité - Maigreur

Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V

Sur Rendez-Vous



الدركتور ف. ز. بن عباسي (التعارجي)

اختصاصية في أمراض الغدد - السكري

السمنة و الهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكرارت بباريس

بالموعد

# ORDONNANCE

Casablanca, le : 24/03/23

صيدلية المنجورة  
Pharmacie MENJRA  
Dr. MENJRA Samir  
16, Angle Bd. Ibnou Sinaâ Rue  
Hay Hassani Casablanca  
Tel : 09 88 89 89 89

Mme. Zouben ELIGA Nasser

24.40 x3

Levothyrox 100



611 800110202 0  
Levothyrox® 100 µg.  
Comprimés sécables B/30  
PPV: 24,40 DH

611 800110202 0  
Levothyrox® 100 µg.  
Comprimés sécables B/30  
PPV: 24,40 DH

611 800110202 0  
Levothyrox® 100 µg.  
Comprimés sécables B/30  
PPV: 24,40 DH

57.80 x3

Levothyrox 100



LOT : 230053  
EXP : 01/2026  
PPV : 57.80 DH

LOT : 230052  
EXP : 01/2026  
PPV : 57.80 DH

104.00

Cytostat



Docteur BENABBES TAARJI F.Z  
Endocrinologue - Diabétologue  
Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane  
Immeuble Communal N°11, 1er Etage

GYSTATIN CP 28  
PPC: 104,00 DH  
Ut Av : 12-2025 Lot : 0922024  
IPHADERM

79.00

T = 429,60

Lot: 220618  
À consommer avant le: 03/2025  
PPC: 79,00 DH

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1<sup>er</sup> Etage (à gauche)

Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr